

**COMPTE RENDU DU BUREAU DU C. C. A. S.
DU LUNDI 22 SEPTEMBRE 2014**

Réunion du bureau du CCAS à 20 H 00 sous la présidence du Maire

Date de la convocation : 16 septembre 2014

Présents : 10 R. MASSEBEUF, J. CAMOIN, C. PARGOIRE, Y. VIALLE, N. MACIEJEWSKI, C. GRIFFON, B. BONNEFOI, D. LAFFONT, N. VITIELLO, C. HUTEAU.

Absente : 1 L. CLAUZIER

Procuration : 1 L. CLAUZIER à J. CAMOIN

Secrétaire de séance : Nathalie VITIELLO

A cette réunion ont été conviés les Président(e)s des associations ou leurs représentant(e)s désirant participer à la Fête des Enfants prévue le samedi 27 septembre 2014.

Etaient présents :

Daniel DAVID (Cool Danse), Lucien SIERRA (Chorale Un Sourire en Chantant), Jérôme CIVADE (Amicale Laïque), Monique SORHONDO (St Didier en Fête), Valérie RAYNAL et Isabelle HEQUETTE (Les rendez-vous du Jeudi), Grégory MERAL (Football club de Saint-Didier), Henri BERTRAND (Classe 62), Marie-Noëlle BOILLON (Bibliothèque au Au Fil des Pages), Isabelle MORICE (Saint Didier Patch), Marinette CHAILLAN (Club les Aînés de la Plaine), JP BLANCHARD.

1/OBJET : Finalisation de l'organisation de la fête des enfants du samedi 27 septembre 2014

Le Maire remercie les personnes présentes.

Rappel : cette fête concerne tous les **enfants nés depuis 2002** et domiciliés sur la commune, scolarisés ou non à Saint Didier sous Aubenas et tous les enfants de l'école René CASSIN.

Date : le samedi 27 septembre 2014 de 14 h 30 à 17 h 30 au stade Paul Névisas.

Activités proposées :

Nom de l'activité

Nom des personnes en charge de l'activité

- Pêche à la ligne

N. VITIELLO, M.N. BOILLON et M. SORHONDO

- Le radar qui mesure la frappe de balle

R. MASSEBEUF

Matériel prêté par magasin INTERSPORT

- Parcours sportif-Course d'obstacles

G. MERAL

- Atelier maquillage

N. VITIELLO + Mélissa (club de foot)

- Jeux d'adresse

C. HUTEAU + appel à d'autres personnes pour l'aider
(J. CIVADE ira récupérer des jeux qui nous sont prêtés)

- Jeux de boules carrées

J. P. BLANCHARD et G. MERAL

(Demander à un élu du conseil municipal de se charger de l'organisation du concours)

- Jeux de fléchettes à scratchs

Fournis par la Mairie

Appel aux bénévoles pour encadrer cette activité

- Jeux de basket ourson de l'école

A emmener au stade par Yannick

- Module gonflable CHATEAU

Commandé par la Mairie

(DJE Animations LAVILLEDIEU)

Module pour les 2 à 6 ans – Toise par G. MERAL pour mesurer taille des enfants à l'entrée du module (1.15m)

Surveillance assurée par C. GRIFFON + solliciter membres du conseil municipal + les parents

J. CIVADE informe le CCAS qu'un parent d'élève de l'école propose de prêter un module gonflable supplémentaire (contacter cette personne pour convenir d'un rendez-vous pour récupérer ce module)

- **Trampoline pour les plus grands** (tranche d'âge : enfants nées entre 2002 et 2008)
(DJE Animations LAVILLEDIEU)
- **L'Ane et la charrette** (LABLACHERE) Réservation effectuée par la Mairie
(prévoir 3 ou 4 ânes au lieu de 2 afin que tous les enfants puissent participer à cette activité)
- **Coin pour les « tout-petits »** B. BONNEFOI et Nicole MACIEJEWSKI
- **Lâcher de ballons** N. VITIELLO, H. BERTRAND
Hélium commandé par M. MIALON
Prévoir ficelles courtes pour éviter aux ballons de s'emmêler
(lâcher de ballon à prévoir peut être avant 16 h 00 pour éviter qu'ils se dégonflent)
+ petits cartons à accrocher aux ballons (Mairie)
- **Atelier danse (zumba)** M. L. FRANÇOIS s'est chargée de contacter Stéphanie ACCIARI
- **Goûter** C. GRIFFON + B. BONNEFOI s'occupent des courses le vendredi après-midi
A. PRAT s'occupera de la distribution
(brick de jus de fruit, brioche, bonbons, barre chocolatée pour les plus grands)
Prévoir un goûter adapté aux plus jeunes (à définir par C. GRIFFON et B. BONNEFOI lors des courses)
- **Barbes à Papa** Isabelle
(prévoir 2 kg de sucre crystallisé + acheter des bâtonnets)
- **Glaces Mister Freeze** Congélateur du stade- (Bernadette Arnaud)
+ prévoir ciseaux pour couper les bouts
- **Matériel à amener par Yannick** Rallonges électriques + barrières + sono + 15 tables et 60 chaises + rubalyse
+ penser au nettoyage des sanitaires
- **Gâteaux à confectionner pour vente à la buvette** L. CLAUZIER, D. LAFFONT, C. GRIFFON, G. MERAL,
V. RAYNAL, C. PARGOIRE, N. MACIEJEWSKI + J.CAMOIN
- **Buvette** Payante pour les adultes : canettes : 1.50 €, eau plate : 1 €, café à 1 €
Part de gâteau : 1 €, glaces : 1 €, bière pression : 2 € (machine à bière du foot)
J. CIVADE ira chercher 2 fûts de bière (1 de 20 litres – 1 de 30 litres)
Buvette tenue par Y. VIALLE + une personne du foot + R. ROURESSOL
- **Cafetière** Prêtée par l'association Saint Didier en Fête
- **Distribution des carnets pour les activités** J. CAMOIN et D. LAFFONT
- **Fonds de caisse à prévoir**
- **Mairie** Prendre arrêté de circulation pour impasse du stade

Rendez-vous samedi matin 27 septembre à 9 h 30 au stade
pour la mise en place des activités.

(pour l'année prochaine, prévoir de réserver cette fête aux enfants jusqu'à 11 ans (douze actuellement) et faire basculer les 12 ans dans la tranche « ados »).

Questions et informations diverses

➤ Activités ADOS

Le Maire propose de continuer à proposer une activité aux jeunes de 13 à 18 ans. En 2013, une place de cinéma ou une place au laser game offerte. Cependant, il déplore que malgré des inscriptions nominatives certains jeunes ne se sont pas déplacés en Mairie pour récupérer les places offertes (2 pour les places de cinéma, 8 pour les places au laser game). Les places restantes seront donc distribuées aux gagnants du lâcher de ballons de l'édition 2013 de la fête des enfants.

Pour 2014, le Maire propose d'offrir à la tranche ADOS une place au cinéma ou un bon pour le bowling.

➤ **Semaine bleue**

Brigitte BONNEFOI mettra à disposition, à l'accueil de la Maire, des dépliants sur la semaine bleue à destination des personnes de plus de 60 ans.

Elle explique que le « pôle senior » d'Aubenas est un lieu d'échange, de rencontre et de conseil permettant notamment d'éviter l'isolement des personnes âgées.

➤ **ADN (Ardèche Drôme Numérique) pour fibre optique** : la Communauté de Communes du Pays d'Aubenas-Vals doit se prononcer pour prendre cette compétence afin de développer le réseau fibre optique sur son territoire, sachant que les opérateurs ne veulent pas développer ce réseau. Cette prise de compétence engendrera des coûts importants pour la CCPAV.


➤ **Subventions aux associations de la commune** : le Maire rappelle que le montant des subventions allouées aux associations sera déterminé en tenant compte de leur implication dans la vie de la commune (fête du 14 juillet, fête des enfants...).

➤ **Quelques dates :**

- | | |
|-------------------------------|---|
| - Mercredi 24 septembre 2014 | 11 h 30 à l'école, rencontre avec l'Amicale Laïque |
| - Lundi 29 septembre 2014 | 18 h 00 à la Mairie, bilan des festivités du 14 juillet et pot de remerciements |
| - Samedi 11 octobre 2014 | 11 h 00 Inauguration de l'aire de jeux |
| - Dimanche 7 décembre 2014 | 12 h 00 Repas du CCAS |
| - Lundi 6 octobre 2014 | 20 h 30 Prochaine réunion du bureau du CCAS
(organisation du repas du 3^{ème} âge) |

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00

A Saint Didier sous Aubenas, le 24 septembre 2014

 **Le Maire,**
Richard MASSEBEUF